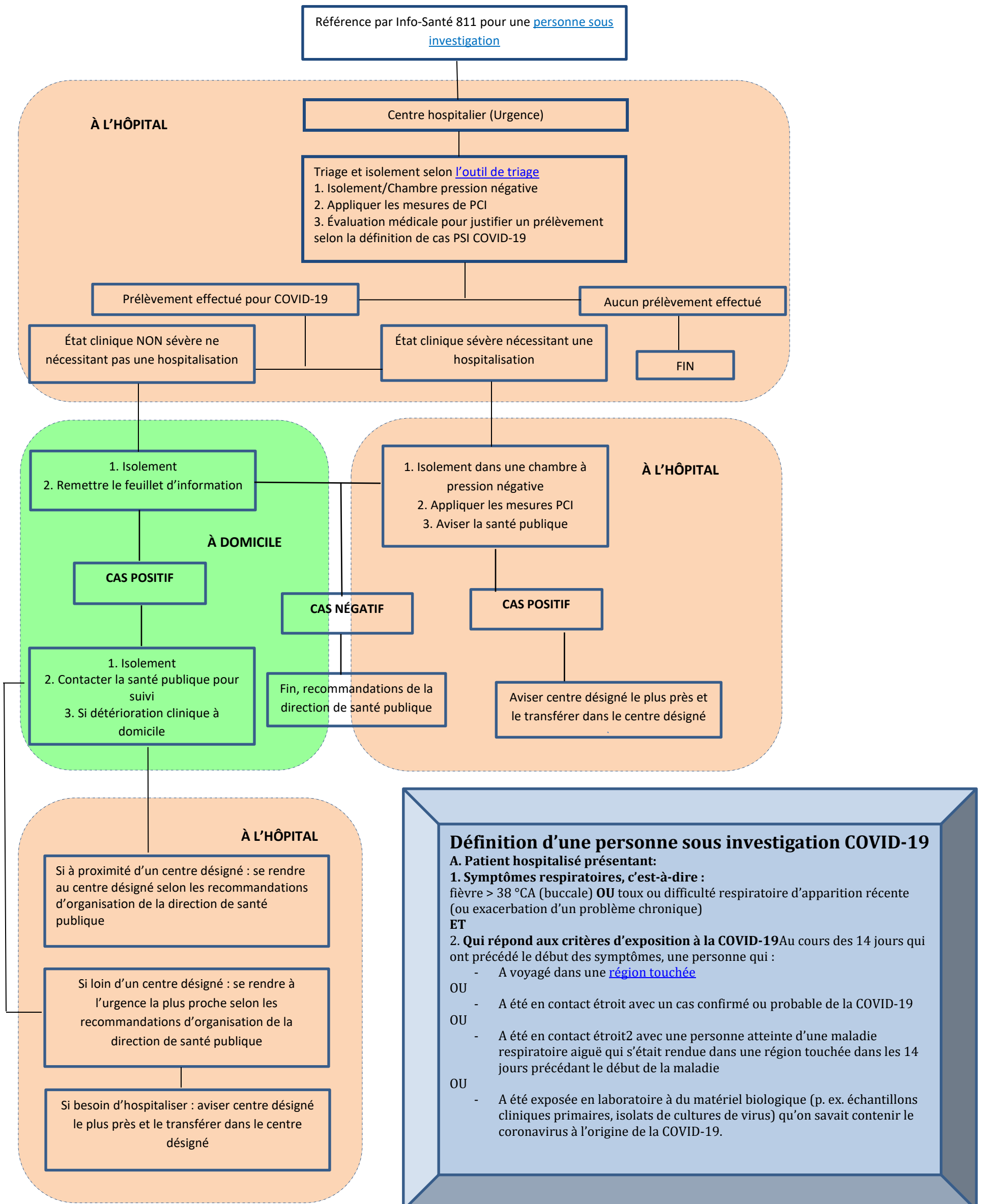


Coronavirus COVID-19

Algorithme décisionnel clinique pour coronavirus COVID-19

4 mars 2020



Définition d'une personne sous investigation COVID-19

A. Patient hospitalisé présentant:

1. Symptômes respiratoires, c'est-à-dire :

fièvre > 38 °CA (buccale) **OU** toux ou difficulté respiratoire d'apparition récente (ou exacerbation d'un problème chronique)

ET

2. **Qui répond aux critères d'exposition à la COVID-19** Au cours des 14 jours qui ont précédé le début des symptômes, une personne qui :

- A voyagé dans une région touchée
- OU**
- A été en contact étroit avec un cas confirmé ou probable de la COVID-19
- OU**
- A été en contact étroit² avec une personne atteinte d'une maladie respiratoire aiguë qui s'était rendue dans une région touchée dans les 14 jours précédant le début de la maladie
- OU**
- A été exposée en laboratoire à du matériel biologique (p. ex. échantillons cliniques primaires, isolats de cultures de virus) qu'on savait contenir le coronavirus à l'origine de la COVID-19.

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/#outils-d-information>